



## BULLETIN de VOTE

Date : 06 juin 2021

### Article 8 : Le Comité Directeur

L'Association Sportive est administrée par un Comité Directeur composé de neuf membres, élus en Assemblée Générale pour une durée de 3 années.

**Pour être élu** un candidat doit recueillir **la moitié** au moins des voix des membres présents ou représentés, les membres du Comité Directeur sortants sont rééligibles, sans qu'il y ait de limites au nombre de mandats successifs.

S'il y a un plus grand nombre d'élus que de places à pourvoir, seront retenus ceux qui auront recueillis le plus **grand nombre** de voix.

**En cas d'égalité, le ou les derniers postes à pourvoir le seront par tirage au sort.**

Les 9 membres du Comité Directeur élus, éliront à leur tour les 3 membres du Bureau :

( Président, Trésorier, et Secrétaire )

*Vous pouvez rayer 1.2.3... autant de personnes que vous le désirez.*

### Liste des Candidats au Comité Directeur

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| <b>BEAULANDE Marc</b>      | <b>GUILBERT Michel</b>  |
| <b>ELALOUF Katy</b>        | <b>PALOUME Jacques</b>  |
| <b>ELALOUF Emmanuel</b>    | <b>PION Pascal</b>      |
| <b>FINANCE Jean-Michel</b> | <b>SERRES Christian</b> |